



Ecole Saint Cyr – Sainte Julitte

2, route de Louvigné

53 210 ARGENTRE

Mail : st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr

Site : <http://www.stcyr-stejulitte.fr> / 02 43 37 32 00



CIRCULAIRE DE RENTREE 2022-2023

(consultable sur le site de l'école onglet Infos Pratiques / documents transmis dans les cartables)

A conserver. Merci

En cette rentrée scolaire, l'école accueille environ 140 élèves répartis en six classes :

- **Classe de TPS-PS** : Enseignante : Nathalie TULARD / ASEM : Sylvie MESLIER.
 - **Classe de MS** : Enseignante : Magali GRUDE / ASEM : Nelly RIANI
 - **Classe de CP-CE1** : Enseignante : Annick MELLIER
 - **Classe de CE1-CE2** : Enseignante : Patricia LEPAGE
 - **Classe de GS-CM2** : Enseignante : Virginie JEUDY / ASEM : Nelly RIANI
 - **Classe de CM1-CM2** : Enseignants : Sébastien COUTELLE
- décharge de direction : Audrey De PONTFARCY à 1/3 temps.
- **Enseignante spécialisée** : Sandrine LE LIMANTOUR présente 2 demi-journées par semaine.
 - **AESH** : Mélanie CHENE et Flavie PUIRAVAU
 - **Agent d'entretien** : Nathalie CAILLEBOTTE

HORAIRES DE L'ECOLE :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

Matin : 8h45 – 12h00

Après-midi : 13h30 – 16h30

Le matin le portail est ouvert à 8h30.

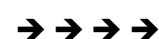
Après le déjeuner, le portail est ouvert à 13h20.

RAPPEL

Le matin, l'accueil se fait pour les enfants dans les classes entre 8h30 et 8h45...

...sauf pour les élèves dont l'enseignant(e) est au portail (1 matin sur 4).

Pas de changement pour les enfants de maternelles. Les parents les accompagnent jusqu'à leur classe entre 8h30 et 8h45.



ASSURANCES SCOLAIRES

A partir de cette rentrée 2022, le Conseil d'Administration de l'établissement a décidé de passer à une formule globale proposée par la Mutuelle Saint Christophe.

Vous n'avez pas d'attestation à fournir. Le coût de cette assurance scolaire et extra-scolaire est désormais inclus dans le forfait mensuel (0,50 €/ mois).

Dans cette enveloppe vous avez le courrier de la Mutuelle Saint Christophe qui vous indique comment obtenir votre attestation à partir de la mi-août.

SORTIES SCOLAIRES

Afin d'éviter de vous demander à plusieurs reprises des petites sommes de 3 ou 4 €, comme les années précédentes nous demandons aux familles un forfait « sorties scolaires ». Pour l'année 2022/2023 ce forfait sera de 20€/enfant. Ce forfait englobera toutes les petites sorties hormis l'activité piscine.

En fin d'année, en fonction des absences et du nombre de sorties le reliquat vous sera redonné par l'OGEC.

Ce forfait ne concerne pas les classes découvertes et la grande sortie de fin d'année.

Faire un chèque à part pour ce forfait à l'ordre de OGEC Saint Cyr – Sainte Julitte avant le 15 septembre.

REUNION DE CLASSES :

Les dates de ces réunions vont seront transmises à la rentrée de septembre.

CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

Rentrée des classes : jeudi 1^{er} septembre 2022

Congés de la Toussaint : du vendredi 21 octobre au lundi 7 novembre 2022

Congés de Noël : du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier 2023.

Congés de Février : du vendredi 10 février au lundi 27 février 2023.

Congés de Pâques : du vendredi 14 avril au lundi 2 mai 2023.

Pont de l'Ascension : du mardi 16 mai au lundi 22 mai 2023.

Fin de la classe : le vendredi 8 juillet 2022.

Attention : Journée pédagogique pour tous les établissements catholiques du département le jeudi 10 novembre 2021. Les enfants n'ont pas classe.